

UN ETE MEURTRIER !!!!

Après deux grèves particulièrement suivies en juillet 2016 puis en mars 2017, montrant que nous en avons assez de subir l'Accord Collectif Transform (ACT 2013/2016) signé par l'UNAC/CGC, l'UNSA et le SNPNC/FO et un contexte particulier nauséabond avec l'annonce de Boost, notre direction a réussi à faire signer par l'UNSA l'Accord négocié par l'UNAC en y ajoutant quelques mesurettees ...

En effet, dès cette dernière proposition qui a eu lieu fin juin, l'Unac a signé ces deux accords (un sur notre Accord Collectif et l'autre sur Boost), l'UNSA a lancé un référendum auprès de ses syndiqués pendant 5/6 jours et quant au SNPNC, chose surprenante, ils ont pris la décision d'interroger leurs syndiqués jusqu'au 24 juillet alors que ces deux accords étaient mis à signature jusqu'au 11 juillet !!!

L'UNAC et l'UNSA l'ayant signé le 11 juillet, ces deux accords deviennent légaux (avec ou sans la signature du SNPNC) ... nous subirons donc ce nouvel Accord Collectif jusqu'en 2022...

L'UNSA rend un sacré service à la Direction d'Air France car seule la signature de l'UNAC ne permettait pas que la note de la direction devienne un accord légal et c'est la raison pour laquelle nous avons commencé à faire des démarches auprès de notre avocat car toutes les règles contenues dans l'ACT (Accord Transform) doivent passer par un accord PNC signé pour entrer en vigueur (c'est ce qui est stipulé dans la convention PNC).

Air France va donc continuer à faire des économies sur notre dos car bien sûr ce nouvel accord pérennise Transform et aggrave davantage notre précarité et nos conditions de travail pourries et lamentables...

Ce nouvel accord entrera donc en vigueur le 1^{er} septembre prochain.

Pour rappel, l'UNSA et le SNPNC avaient décidé de quitter la table des négociations à mi-parcours, prenant la décision de laisser l'UNAC négocier seule...

Ce n'était vraiment pas la peine de jouer les revendicatifs pendant des mois, laissant l'espoir à bon nombre de PNC d'être défendus pour signer ce que seule l'UNAC a négocié... pendant l'été et au pas de course !!!

C'est Noël avant l'heure pour Air France qui se félicite déjà de ces nouvelles signatures... c'est dire !!!

SUD Aérien PNC

À Roissy : Cité PN – 2^e étage

01 41 56 30 38/41

À Orly: Bat. des Sheds

01 41 75 20 85

sudafpnc@orange.fr

www.sud-aerien.org